



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 19 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : APPEL A PROJETS

Un appel à projets est lancé auprès des associations et collectivités en vue de l'attribution des crédits du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), du ministère de l'Intérieur.

Critères d'éligibilité

Les projets destinés à bénéficier de financements du FIPD doivent reposer sur une méthodologie claire, un planning complet et réalisable sur l'année 2018, ainsi qu'un budget prévisionnel équilibré précisant l'ensemble des dépenses dédiées à la mise en œuvre de l'action.

Les actions qui ne respecteraient pas ces critères recevront systématiquement un avis défavorable.

Contact presse :
Charlotte Mannevy
☎ 26 64 22 – 77 71 93
@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Le taux de subvention applicable ne peut dépasser 80 % du coût de chaque projet. Il convient de noter, que ces financements n'ont pas vocation à présenter un caractère pérenne.

Priorités 2018

Pour l'année 2018, les trois grandes orientations de la stratégie 2013-2017 sont reconduites :

- Les jeunes exposés à la délinquance
- La prévention des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales, ainsi que l'aide aux victimes
- L'amélioration de la tranquillité publique, à l'exception des dossiers relatifs à la vidéo-protection, qui font l'objet d'une procédure distincte.

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer dans les subdivisions administratives et doivent être retournés dûment complétés le vendredi 23 février 2018 au plus tard, (un dossier par projet).

Les référents FIPD des subdivisions sont à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

Subdivision administrative de la province Sud : Francesca GILLES (tél. : 26.64.11) pour La Foa et Françoise DI MARTINO (tél 26.64.15) pour Nouméa

Subdivision de la province des Îles : Marie-Claude QALUE (tél. : 45.50.40)

Subdivision de la province Nord : Shylo SAKOUMORY (tél. 47.76.61)

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr